



DELIBERATION n° 2017 – 10

**RAPPORT D'ACTIVITE ET
BILAN DU CONTRAT D'OBJECTIFS 2016**

Le Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 05 juillet 2017 à Chambéry, sous la présidence de Monsieur Laurent TRESALLET, Président du Conseil d'administration, le quorum étant atteint ;

Vu l'avis positif du Bureau du Conseil d'administration émis le 15 juin 2017,

Après en avoir délibéré,

- **Approuve le bilan 2016 qui lui est présenté, en sa double fonction de rapport annuel d'activité et de bilan annuel de mise en œuvre du contrat d'objectifs signé entre le Parc national de la Vanoise et le ministère de l'environnement.**

La directrice de l'établissement public du Parc national de la Vanoise est chargée de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de la Vanoise et fera l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Adopté à Chambéry, le 05 Juillet 2017

Le Président du Conseil d'administration,

Laurent TRESALLET